

4 grandes orientations pour le territoire Aubrac Carladez Viadène



4 grandes orientations, qui préfigurent les évolutions attendues sur le territoire

- ➔ **1. Renforcer la qualité des réponses apportées à la diversité des besoins d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs parents ;**
- ➔ **2. Poursuivre la structuration des actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse ;**
- ➔ **3. Soutenir l'accueil inclusif des enfants et des jeunes en situation de handicap ou en cours de détection ;**
- ➔ **4. Sécuriser les parcours de vie individuelle et collective pour donner à l'engagement, vers le vivre ensemble, sa place première en ACV**

Plan d'actions du projet social Aubrac Carladez Viadène (piliers 1 et 2)





Le plan d'actions

Orientation 1 : Renforcer la qualité des réponses apportées à la diversité des besoins d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs parents

- ❑ **Action 1 : Conforter l'appropriation d'un projet éducatif et pédagogique de qualité**
- ❑ **Action 2 : Consolider les dispositifs d'accompagnement aux métiers de l'accueil à domicile (assistantes maternelles – garde à domicile) et renforcer les coopérations avec les Maisons d'assistantes maternelles (MAM)**
- ❑ **Action 3 : Etablir un partenariat innovant avec les écoles du territoire**



Le plan d'actions

Orientation 2 : Poursuivre la structuration des actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse

- ❑ Action 4 : Elaborer un projet éducatif de territoire intercommunal**
- ❑ Action 5 : Favoriser l'engagement des jeunes**
- ❑ Action 6 : Déployer les parcours-métiers en Aubrac Carladez Viadène**



Le plan d'actions

Orientation 3 / Action 7 : Soutenir l'accueil inclusif des enfants et des jeunes en situation de handicap ou en cours de détection



Le plan d'actions travaillé dans les groupes de travail

Orientation 4 : Sécuriser les parcours de vie individuelle et collective pour donner à l'engagement, vers le vivre ensemble, sa place première en ACV

- ❑ Action 8 : Construire, déployer et animer le lien social**
- ❑ Action 9 : Animer le sentiment d'appartenance et la rencontre des habitants**
- ❑ Action 10 : Faciliter l'animation du réseau partenarial en faveur de l'exercice des droits**